

CCSPA

COALITION CITOYENNE POUR LA SAUVEGARDE DE LA POINTE D'ARGENTENAY

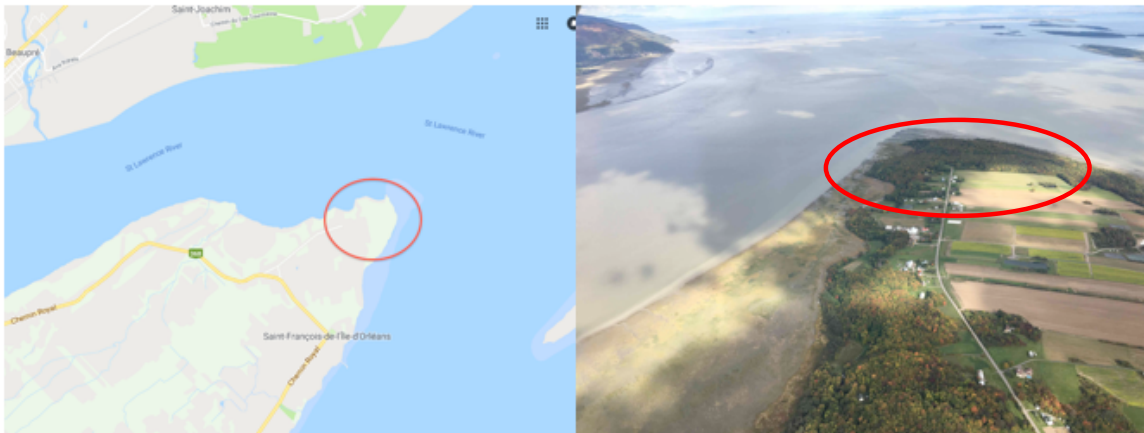
<https://www.facebook.com/pages/category/Cause/Coalition-citoyenne-pour-la-sauvegarde-de-la-Pointe-dArgentenay-947790915413919/>

POSITIONNEMENT

À la suite de la médiatisation d'un projet d'implantation d'un village récréotouristique à la Pointe d'Argentenay de l'Île d'Orléans (Québec, Canada), site patrimonial *a priori* protégé, un groupe de citoyens de l'endroit initie un mouvement mettant en lumière les incohérences du projet compte tenu du lieu d'implantation retenu.

LE SITE D'IMPLANTATION

21,7 des 47 hectares constituant la partie boisée de la Pointe d'Argentenay sont convoités pour l'implantation d'un village récréotouristique d'envergure en zone agricole, dans un site patrimonial et sur un lot adjacent à un site naturel protégé par Conservation Nature Canada.



OBJECTIFS

- 1- **Informers le public** local, régional et national des valeurs écologique, agricole, patrimoniale, historique, culturelle et archéologique de la Pointe d'Argentenay et des enjeux associés à un développement commercial de cet endroit unique.
- 2- **Documenter l'incompatibilité** d'un projet récréotouristique d'envergure sur la Pointe d'Argentenay.
- 3- **Procéder à la collecte de fonds** afin de faire avancer les démarches nécessaires à la sauvegarde de la Pointe d'Argentenay.

ENJEUX

- 1- **L'aménagement d'un village récréotouristique d'une capacité de 500 villégiateurs** et comportant 20 chalets, 70 tentes permanentes (la majorité avec salle de bain), 32 emplacements de camping rustique, une piscine, un bar, un restaurant, un dépanneur, des logements pour le personnel, une résidence pour les directeurs, des stationnements, des infrastructures d'eau potable et d'eau usée, etc..

- 2- **L'accord obtenu** de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et de la MRC de l'Île d'Orléans par le promoteur Huttoxia, alors que les usages de camping et d'hébergement touristique ne sont pas permis par le zonage municipal.
- 3- **L'éventuelle destruction** d'une zone sensible protégée: zone agricole provinciale, zone de conservation (écosystème forestier exceptionnel), site patrimonial déclaré (patrimoine, histoire, archéologie...).
- 4- **Le doublement de la population** de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

MOYENS

- 1- **Sensibiliser les citoyens** de tous les milieux aux enjeux de protection de la Pointe d'Argentenay.
- 2- **Solliciter l'appui** des instances officielles.
- 3- **Réaliser les démarches requises** auprès des ministères et organismes dont relèvent les autorisations nécessaires à l'aménagement envisagé.

ACTIONS

- 1- **Demandes d'accès** à l'information (municipalité, MRC, CPTAQ, MCC, MELCC).
- 2- **Création** d'une page Facebook ([Coalition-citoyenne-pour-la-sauvegarde-de-la-Pointe-d'Argentenay](#)) et d'un site Web (<https://sauvegarde-argentenay.org>)
- 3- **Publications** dans les journaux locaux (Autour de l'île, éditions de septembre à décembre 2018: <http://autourdelile.com/editions-anterieures-3/>).
- 4- **Pétition** en ligne (<https://chn.ge/2QLrJ6K>).
- 5- **Communications** aux organismes concernés et présence aux réunions publiques appropriées.
- 6- **Création** du Fonds pour la sauvegarde de la Pointe d'Argentenay en collaboration avec Nature Québec.
- 7- **Analyse d'impact** écologique.
- 8- **Analyse d'impact** sur les droits des citoyens et recours judiciaires pertinents.
- 9- **Représentations** à la rencontre publique de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (printemps 2019).
- 10- **Représentations** auprès de la ministre de la Culture et des Communications et du Conseil du patrimoine culturel du Québec (hiver 2019).
- 11- **Réflexions** sur un projet alternatif assurant la protection/conservation intacte du milieu.
- 12- **Communications** publiques

OBJECTIFS DE FINANCEMENT

Collecter **50 000 \$** (Expertises, représentations administratives et judiciaires, communications)

JOINDRE LA CCSPA

coalitioncspa@gmail.com

<https://sauvegarde-argentenay.org>